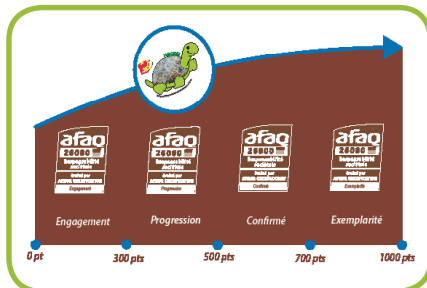


RECONNAISSANCE DE NOTRE DÉMARCHE



Notre première évaluation

Evaluation AFAQ 26000 en novembre 2012 : la note obtenue est de **393 points sur 1000** et place le centre hospitalier de Rouffach au **second niveau de progression** du modèle AFAQ 26000.



Notre deuxième évaluation

La nouvelle évaluation a été réalisée en **janvier 2015** par la société SGS. Le centre hospitalier de Rouffach **atteint le score de 4/5, un niveau de performance « Avancé »**, ce qui signifie que l'organisation est conforme aux attentes de l'ISO 26000 pour chacun des domaines d'actions et dans l'application des grands principes de la RSODD. Les parties intéressées sont pleinement intégrées.



Depuis 2012, le centre hospitalier de Rouffach s'est approprié la norme ISO 26000 et même si elle n'est pas a priori complètement adaptée au monde hospitalier, sa richesse et ses préoccupations centrales plus larges que celle de l'environnement et de la responsabilité sociale d'entreprise (RSE), ont permis de fédérer sous un même vocable toutes les démarches développement durable de l'établissement. **Les professionnels partagent aujourd'hui les enjeux de cette norme, participent et contribuent avec dynamisme aux groupes de travail et inscrivent leurs actions dans ce cadre.**

L'ISO 26000 apparaît comme un outil d'échanges entre tous les partenaires en interne et à l'extérieur à travers le montage de projets de co-responsabilité sur les territoires au profit des acteurs et des citoyens.

Pour plus d'informations sur notre démarche RSODD, rendez-vous sur le site www.ch-rouffach.fr dans la rubrique « **Responsabilité sociale et développement durable** ». Vous pouvez aussi télécharger notre rapport RSODD 2015.



Le respect est une valeur solidement ancrée dans la culture du centre hospitalier de Rouffach, soutenue depuis son origine par une éthique forte et des valeurs humanistes profondes. La diversité et la différence sont considérées comme une richesse, source de dynamisme et de créativité. Au-delà d'une attitude d'écoute et d'ouverture, respecter l'autre, c'est aussi tenir ses engagements dans la durée vis-à-vis de l'autre, qu'il soit patient, collaborateur ou partenaire externe.

A travers sa démarche RSODD, le centre hospitalier de Rouffach entend renforcer son utilité sociale en apportant cohérence et cohésion en interne comme en externe. C'est donc au plus près de ses métiers et de son identité que le centre hospitalier de Rouffach s'engage durablement pour une performance sociale ambitieuse et au bénéfice de tous, dans un souci de co-responsabilité

L'hôpital a, par sa vocation, ses missions et ses activités, une grande responsabilité envers la société et un devoir d'exemplarité dans ses pratiques, c'est pourquoi, depuis 2012, l'établissement s'est engagé dans cette démarche originale qu'est l'ISO 26000. Pour ce faire, un programme d'action a été engagé visant à structurer et améliorer notre démarche à tous les niveaux de l'établissement.

François COURTOT
Directeur du centre hospitalier de Rouffach

Les engagements du centre hospitalier de Rouffach déclinent les grands principes de la RSODD (responsabilité sociale, sociétale, environnementale et économique) au travers de 10 axes qui constituent la colonne vertébrale de la démarche à tous les niveaux de l'établissement (projet d'établissement et charte d'établissement).

1 INTÉGRATION DU PATIENT DANS LA CITÉ

Favoriser l'empowerment et la réhabilitation psycho-sociale/ Faciliter le projet de vie des personnes en situation de handicap/ Garantir des conditions de sortie organisées ainsi que la continuité des soins/ Intégration des proches dans la prise en charge.

Exemples d'actions : mise en place de binômes «Ecoute neutre» composés d'un usager et d'un bénévole, mise en oeuvre de trois contrats sociaux multipartites à Mulhouse, Guebwiller et Colmar, embauche de 4 patients dans notre structure dans le cadre de leur insertion professionnelle, participation à un groupe de travail sur l'insertion professionnelle à Mulhouse en partenariat avec la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) et le centre de réadaptation de Mulhouse.

2 DÉVELOPPER UNE PSYCHIATRIE DE PROXIMITÉ

Promouvoir la lisibilité du dispositif d'accès aux soins/ Parfaire et compléter le dispositif d'accès aux soins en amont et en aval de l'hospitalisation complète sur le plan de la prise en charge et de la consultation/ Développer l'expertise en matière d'accompagnement des partenaires et réseaux de soins et santé/ Adapter l'offre de soins en hospitalisation complète.

Exemples d'actions : création de 4 plateformes d'accueil, d'orientation et d'écoute, création de 6 unités mobiles d'évaluation et de soins sur le département, ouverture d'un accueil familial thérapeutique à Munster.

3 DÉVELOPPER L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT, LA PRÉVENTION ET LA COORDINATION ET L'AIDE AUX AIDANTS

Développer les programmes d'éducation thérapeutique, la coordination et l'aide aux aidants/ Intégration des proches dans la prise en charge des patients-résidents.

Exemples d'actions : mise en place du réseau centre ressources autisme enfants/adolescents, 50 patients suivis en programme d'éducation thérapeutique (poids, tabac et médicaments), dispositif d'aide aux aidants «ADAGE» pour les personnes âgées.

4 DÉVELOPPER L'INNOVATION ET LA RECHERCHE EN SANTÉ MENTALE

Développer des actions de prévention, de formation et de recherche/ Apporter et promouvoir des soins et des accompagnements de qualité, en tenant compte des aspects éthiques et des données actuelles de la science/ Susciter des partenariats avec des acteurs des réseaux de santé mentale.

Exemples d'actions : obtention du label «Organisme de développement professionnel continu», création de l'APF2R (association pour la recherche inter-pôles), travaux de recherche avec Strasbourg, adhésion au GCSMS «Recherche en santé mentale» du CCOMS Lille Métropole.

5 DÉVELOPPER LA PRISE EN CHARGE DES PERSONNES ET DES PUBLICS PARTICULIERS

Adapter la prise en charge au plus proche des besoins/ Devenir un centre d'expertise/ Développer les activités innovantes pour répondre au mieux aux besoins/ Déployer des activités spécifiques à destination des personnes âgées.

Exemples d'actions : création d'une plateforme d'évaluation des troubles du spectre autistique opérationnelle sur trois sites, consultation mémoire du centre hospitalier Rouffach labellisée «Alzheimer».

6 DÉPLOYER LA DÉMARCHE RSODD

Inscrire la RSODD dans la gouvernance de l'établissement/ Sensibilisation des agents par des actions de communication/ Engager un travail avec les parties prenantes.

Exemples d'actions : réalisation d'une nouvelle charte d'établissement, 124 indicateurs liés à la RSODD, 90 personnes formées à la démarche à tous les niveaux de l'établissement, 25 réunions de sensibilisation organisées entre 2012 et 2015.

7 OPTIMISER LA POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES

Développer des actions de prévention, de formation et de recherche/ Améliorer le bien-être des agents et accompagner les compétences/ Continuer à mener une politique du handicap/ Diversité et maintien dans l'emploi au sein de l'établissement/ Accompagner l'intégration du personnel.

Exemples d'actions : 153 236 euros dédiés à l'amélioration des conditions de travail en 2015, 91% de taux de maintien dans l'emploi, 79% des agents ont bénéficié d'une formation en 2014-2015 et 1 246 830 euros au bénéfice des actions sociales de l'établissement en 2014.

8 AMÉLIORER LA QUALITÉ ET LA SÉCURITÉ DES SOINS

Apporter et promouvoir des soins de qualité/ Développer encore davantage la culture qualité gestion des risques au sein de l'établissement/ Promouvoir la parole de l'usager et de ses proches/ Poursuivre les démarches de certification et d'évaluation.

Exemples d'actions : 5 certifications pour le centre hospitalier de Rouffach, audit sur l'effectivité des droits des patients, 19 comités de retour d'expériences organisés, création d'un comité de suivi et d'analyse des déclarations «Événements indésirables».

9 FAIRE PROGRESSER LES ACTIVITÉS SUPPORTS : APPROCHE VERTUEUSE ET ÉCONOMIQUE

Garantir des achats conformes aux besoins et au meilleur coût/ Renforcer la politique éco-responsable dans les achats, les investissements et les pratiques/ Réduire les dépenses énergétiques/ Réduire les coûts logistiques/ Agir pour la biodiversité.

Exemples d'actions : 60% des marchés sont attribués aux entreprises locales, clauses de DD intégrées aux marchés, réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre grâce aux panneaux solaires, calorifugeage, isolation des pavillons, construction de bâtiments BBC, maintien des équilibres économiques et financiers de l'établissement.

10 DÉVELOPPER L'ANCRAGE TERRITORIAL ET LES RÉSEAUX

Assurer le maillage territorial des conseils locaux en santé mentale/ Développer les partenariats transnationaux/ Développer le travail en réseau avec les partenaires médico-sociaux du handicap psychique.

Exemples d'actions : mise en place de 7 conseils locaux en santé mentale sur le département, signature d'une convention nationale «Culture et santé» avec le Maroc, échanges annuels de professionnels avec l'hôpital de Mainkofen, coopération avec les CHU de Marrakech et de Casablanca, participation au projet de création d'un CREHPSY (centre de ressources sur le handicap psychique) Alsace.